

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 67 (1958-1961)  
**Heft:** 301

**Vereinsnachrichten:** Procès-verbaux : séances de l'année 1959 [suite et fin]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 4 novembre 1959, à 20 h. 30,  
en commun avec la Société vaudoise d'Entomologie.  
Salle Tissot.

Présidence : Mme A. Schnorf-Steiner, présidente.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet est adopté.

*Décès.* — La Société a perdu cet automne deux membres : M. *Charles Tschäppät*, ingénieur-chimiste et chargé de cours à l'EPUL, admis en 1934, est décédé le 12 septembre à Lausanne; et à Lausanne également, le 30 octobre, M. le professeur *Eber Landau*, professeur honoraire de l'Université où il avait occupé la chaire d'histologie, embryologie et anatomie du système nerveux.

*Candidature.* — M. *Pierre-Louis Pouly*, chimiste, à Lausanne, présenté par Mme Schnorf et M. L. Fauconnet.

*Distinctions.* — MM. *Georges Brunisholz* et *Paul-Emile Pilet* ont été nommés professeurs extraordinaires à la Faculté des Sciences, le premier pour la chimie minérale et analytique, le second pour la physiologie végétale. Le titre de professeur associé a été décerné à MM. *Arnold Bersier*, *Henri-A. Guénin* et *Roland Jaunin*.

*Dons à la bibliothèque.* — De M. *J.-P. Rothé*, de l'Institut de Physique du Globe, à Strasbourg : *Quelques expériences sur la structure de la croûte terrestre en Europe occidentale*, 1958. Par M. P.-L. Mercanton, un tiré à part de M. *André Guillaume* : *Limite des plantes ne supportant pas le climat méditerranéen*, 1958.

La séance est consacrée à trois films sonores et en couleurs prêtés par le Service français du film scientifique : *La huitième plaie*, *Insectes carnivores* et *Faune cavernicole*. Le premier, réalisé lors des grandes invasions de sauterelles au Maroc, est précédé d'un exposé de M. *Jacques Aubert* sur les modes et les cycles de reproduction de ces redoutables orthoptères.

Séance du mercredi 18 novembre 1959, à 17 heures.  
Nouvelle Ecole de Médecine.

Présidence : Mme A. Schnorf-Steiner, présidente.

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est adopté.

*Admission.* — M. *Pierre-Louis Pouly*.

Les participants, au nombre d'une quarantaine, visitent ensuite les Instituts d'Histologie et d'Anatomie, sous la conduite des professeurs O. Bücher et G. Winckler.

### 5<sup>e</sup> colloque de chimie.

Mercredi 25 novembre 1959, à 20 h. 30, Auditoire XV.

*Pierre Bachmann*, chimiste, P. D. à l'Université de Genève. —  
*La corrosion dans l'industrie chimique.*

Séance du mercredi 2 décembre 1959, à 20 h. 30.  
Salle Tissot.

Présidence : Mme A. Schnorf-Steiner, présidente.

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre est adopté.

**Communications scientifiques.**

Héli Badoux. — *Présentation de la Feuille de St-Léonard.*

Daniel Aubert. — *Le décrochement de Pontarlier et l'orogénèse du Jura.* (Voir *Mém. SVSN*, n° 76).

Pierre Lerch et Paul Bercier. — *Compteurs pour mesures de très faibles radioactivités.* (Voir ce *Bulletin*, p. 223).

Ces exposés sont suivis d'intéressantes discussions.

Assemblée générale du mercredi 16 décembre 1959, à 16 heures.  
Salle Tissot.

Présidence : Mme A. Schnorf-Steiner, présidente.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est adopté.

Mme A. Schnorf lit le

**Rapport du comité pour l'année 1959.**

L'événement marquant de l'année fut sans conteste la session de la Société helvétique des Sciences naturelles à Lausanne, du 11 au 13 septembre dernier. Pour présider le Comité annuel chargé d'organiser la session et de recevoir les participants, le Comité de la SVSN avait fait appel au professeur André Girardet, directeur de l'Ecole de Pharmacie de l'Université. Si cette session a parfaitement réussi, c'est bien au savoir-faire, à la ténacité et au dévouement de tous les instants du président que nous le devons.

Le comité de la SVSN tient à exprimer ici sa reconnaissance à M. le professeur Girardet pour l'énorme travail fourni avec compétence et à l'honneur des milieux scientifiques du canton, ainsi qu'à tout le Comité annuel de la SVSN et aux nombreuses personnes qui ont si volontiers apporté leur concours à la réussite de cette manifestation.

*Etat des membres :*

Membres d'honneur	17	
» émérites	10	(+ 1)
» exonérés	23	(+ 7)
» à vie	31	(+ 1)
» corporatifs	19	(- 2)
» ordinaires	326	(- 20)
	<u>426</u>	<u>(- 13)</u>

Cinq nouveaux membres ont été reçus :

- M. Jean-Pierre Daxelhofer, professeur à l'EPUL  
Mlle Erna Hamburger, professeur à l'EPUL  
MM. Henri Mayor, géologue  
Pierre-Louis Pouly, chimiste  
Jean-Pierre Schellhorn, professeur





qui l'ont amené à œuvrer pour le développement des sciences dans le canton et en Suisse, en particulier ses six ans de présidence du Comité central de la SHSN. L'après-midi, M. Villaret initia les membres de la SVSN et du Cercle vaudois de botanique à la flore très particulière de la région.

b) *Colloques de chimie* : L'aide financière de l'industrie nous a permis, cette année encore, d'organiser trois colloques de chimie. C'était, le 18 mars, M. Grabar de l'Institut Pasteur de Paris sur : « L'analyse immuno-électrophorétique »; le 9 juin, M. Denivelle, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, sur : « Le Rilsan ou Nylon 11, du laboratoire à la réalisation industrielle »; le 25 novembre, M. Bachmann, privat-docent à l'Université de Genève, sur : « La corrosion dans l'industrie chimique ». C'est certainement la renommée des conférenciers ainsi que l'actualité des sujets traités qui en font le succès.

c) *Cours d'information* : Un cours sur les antibiotiques avait été prévu pour le mois de mai. Ce sujet d'actualité semblait devoir intéresser par la diversité de ses aspects : historique, chimique, biologique et médical. Mais cette diversité même et le chevauchement de ces différents domaines rebutèrent les conférenciers et le Comité se heurta à une longue série de refus. Il était trop tard pour changer de sujet et le projet de renvoi à l'automne fut envisagé, puis abandonné à cause de la session de la SHSN. Le Comité décida alors de supprimer le cours cette année, avec d'autant plus de regret qu'il estime que ces cours d'information sont une des activités les plus fructueuses de la SVSN.

d) *Conférence académique* : La date de la conférence académique organisée par la SVSN a été reportée au 17 février prochain, à la demande des Sociétés de Théologie et de Médecine. Le Comité a fait appel à M. le professeur Robert Mercier qui exposera des problèmes actuels d'optique et d'acoustique sous le titre : « Les couleurs et les bruits ».

*Publications*. La SVSN a publié cette année deux *Bulletins* : les nos 299 et 300, et deux *Mémoires*, les nos 75 et 76. Le premier des *Bulletins*, sorti en février seulement, avait déjà été annoncé dans le rapport du Comité l'année dernière. Cette année encore, le *Bulletin* dit de fin d'année, car il contient les rapports annuels, ne sortira qu'au début de 1960. Le premier *Mémoire*, de M. Jacques Aubert sur *Les Pléocoptères du Pakistan*, a paru en avril; le second, *Le décrochement de Pontarlier et l'orogénèse du Jura*, de M. Daniel Aubert, sortira de presse ces prochains jours. La Société académique vaudoise nous a accordé, pour la publication de ce dernier mémoire, assez onéreux, un subside de 500 fr., dont nous lui sommes infiniment reconnaissants.

*Publicité*. — M. Magliocco, préparateur, a bien voulu se charger dorénavant de la publicité en remplacement de M. Pierre-A. Mercier, géologue, démissionnaire.

*Bibliothèque*. — Le service des échanges et des abonnements peut de nouveau fonctionner normalement grâce à la réorganisation du secrétariat. Par la surcharge de travail de la secrétaire ces dernières années, le service des abonnements n'avait pu être suivi avec régularité. Pour rétablir la situation, le Comité avait, l'année dernière déjà, décidé de recourir aux offices de M. Paul Feissly, li-

braire. Actuellement cette situation est claire et nous connaissons le montant exact des abonnements pour 1960.

Plusieurs périodiques étrangers avaient suspendu ou espacé leurs publications durant la guerre et ne nous ont pas toujours avisés de la reprise de leurs publications. Il en est résulté un retard dans les abonnements et la nécessité de racheter des numéros parus dans l'intervalle, ce qui a grevé anormalement notre budget d'abonnements. La SAV nous a sortis de difficulté en nous allouant un subside de 400 fr. pour le rachat de numéros du *Bronns Klassen und Ordnungen des Tierreichs*, dont la collection avait été, jusqu'à la guerre, remise au complet à l'Institut de Zoologie et dont nous allons continuer le service.

*Statuts et Règlements.* — Les nouveaux Statuts et Règlements, révisés par l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 1958, ont été envoyés à tous nos membres. Nous remercions encore ceux qui ont accordé leur aide bénévole tant au tirage qu'au brochage de ces fascicules qui nous sont ainsi revenus à un prix très modique.

*Finances, dons.* — Le rapport du caissier sera présenté à l'assemblée de mars; mais nous tenons à signaler ici déjà que la situation financière est saine grâce aux dons et subsides importants que nous avons reçus et qui nous permettent d'élargir les activités de notre Société et de contribuer ainsi davantage au développement de la vie scientifique dans notre canton. L'Etat a renouvelé son subside de l'année dernière en l'amputant toutefois du 10 % généralisé qui doit permettre au ménage cantonal de passer les années de vaches maigres.

Rappelons que la Société académique vaudoise nous a alloué deux subsides: l'un de 400 fr. pour notre service d'abonnements et un de 500 fr. pour la publication du *Mémoire* de M. Daniel Aubert. L'Industrie chimique a versé 750 fr. au compte spécial des Colloques de chimie. Ces contributions nous permettent de faire appel à des professeurs ou des industriels chevronnés, et la qualité de leurs conférence en assure le succès.

La reconnaissance du Comité va à toutes ces organisations qui comprennent l'utilité de nos activités scientifiques et nous permettent de les réaliser sans difficultés inouïes, ce qui serait le cas si nous en étions réduits à nos seuls moyens. Enfin, le Comité tient à signaler le geste généreux d'un de nos membres qui a compris que nous devons pouvoir collaborer plus efficacement aux recherches sur notre pays et en particulier sur le Léman: M. Pierre Mercier nous offre la somme de 50 000 fr. à verser par moitié aux deux Fonds Forel et Agassiz, gérés par la SVSN, et dont le but est de financer des travaux de recherche régionaux, en particulier sur le Léman pour ce qui concerne le Fonds Forel. Ce don nous permettra de verser dorénavant des subsides presque doubles de ceux des années précédentes. Le Comité est infiniment reconnaissant à M. Mercier de sa libéralité et de l'intérêt constant qu'il porte à notre Société.

*Secrétariat.* — Le nouveau statut de la secrétaire, enfin mis sur pied, est en vigueur depuis le mois de février à la satisfaction de chacun: le temps de travail a été augmenté d'une demi-journée par semaine en moyenne, soit deux en hiver pendant la saison chargée alors que le programme d'été reste le même; le traitement a été

enfin réadapté. Le Comité est reconnaissant à la SAV, dont le Comité a montré beaucoup de compréhension et qui nous aide substantiellement à couvrir les frais accrus occasionnés par cette réorganisation.

*Locaux.* — C'est avec une grande satisfaction que nous avons réintégré la salle Tissot pour nos séances, dès le mois de juillet, après quatre ans d'exil dans des auditoires moins hospitaliers.

Quant au secrétariat, nous aurons bientôt le plaisir de le voir sortir de sa cave pour s'installer au grand jour dans les anciens locaux du secrétariat de l'Université. Après une longue période d'incertitudes et de démarches, M. le Chef de Service Anken nous a confirmé que cette pièce et un local d'archives situé de l'autre côté du vestibule nous étaient attribués. Nous sommes très reconnaissants aux autorités de s'être préoccupées de l'amélioration du sort de notre secrétaire et des habitués de la bibliothèque qui jouiront dorénavant d'un local plus sain, plus clair et plus avenant.

Des considérations budgétaires ont retardé la mise en état des lieux qui s'effectuera, espérons-le, très prochainement.

*Comité.* — Le Comité s'est réuni onze fois au cours de l'année en des séances riches en sujets de discussion, dont la réorganisation du secrétariat, le programme des activités de la SVSN et la session de la SHSN ne furent pas les moindres. Il a été représenté par sa présidente à diverses manifestations : assemblées des délégués de la SAV, assemblées générales de l'Association suisse et de l'Association vaudoise pour la Protection des Eaux et de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature.

Le travail du Comité a été un peu handicapé par les absences prolongées, pour raison scientifique ou militaire, de la majorité de ses membres. Toutefois, pendant l'absence de plusieurs mois de M. Renaud, en mission scientifique au Grönland, notre ancien trésorier, M. Fisch, a bien voulu reprendre le poste qu'il croyait avoir définitivement quitté; nous le remercions ici vivement de son dévouement.

*Union de Sociétés scientifiques vaudoises.* — Le Directoire s'est réuni régulièrement chaque mois, dans une atmosphère de grande cordialité, pour l'établissement des programmes mensuels. Une collaboration de plus en plus efficace s'établit entre les Sociétés de l'Union et la SVSN, preuve en soit le nombre des séances organisées en commun : Trois conférences : le 8 avril le Cercle vaudois de Botanique faisait venir M. Boquet et M. Schauenberg, du Jardin botanique de Genève, qui présentèrent une très belle série de clichés sur la flore et la faune des aquariums de chambre. Le 22 avril, les membres de la Société vaudoise de Géographie et de la SVSN étaient conviés à entendre M. Bersier, directeur du Musée géologique, parler de « La Paléogéographie du pays lausannois au temps de la Molasse ». Le 27 mai enfin, la Société vaudoise d'Astronomie faisait venir M. Bonanomi, du Laboratoire de recherches horlogères à Neuchâtel, pour parler sur « Les horloges atomiques et la rotation de la terre ».

La région choisie pour l'Assemblée générale de juin étant particulièrement intéressante du point de vue de la flore, le Cercle vaudois de botanique fut convié à l'excursion de l'après-midi dans les bois de buis de La Sarraz. Le colloque de chimie du 18 mars, où M. le professeur Grabar présentait des problèmes d'électrophorèse, fut organisé en collaboration avec le Groupement d'études biologiques. Enfin, notre première séance de l'automne, consacrée à la projection

de films sur les insectes, groupa les membres de la Société vaudoise d'entomologie et de la SVSN.

Cette collaboration semble très heureuse pour la SVSN aussi bien que pour les autres Sociétés de l'Union.

Dans le cadre de la réorganisation du secrétariat, un barème simplifié, à forfait, a été établi à titre d'essai d'une année, pour la répartition des frais de convocation entre les Sociétés de l'Union.

L'exercice 1959 s'est donc déroulé assez normalement. A part la session de la SHSN, l'année a été davantage consacrée à des réorganisations internes, devenues nécessaires, qu'à des manifestations publiques. Ces problèmes matériels réglés, le Comité pourra dorénavant vouer ses efforts à des réalisations plus intéressantes et plus scientifiques, en particulier à la réorganisation des programmes, qui reste une de ses préoccupations majeures, et pour lesquelles toutes suggestions de la part des membres seront les bienvenues. La tendance nouvelle n'a guère porté cette année que sur une plus grande collaboration avec les sociétés de l'Union pour l'organisation de conférences.

Pour le comité de la SVSN :

A. SCHNORF, présidente.

M. F. Cherix lit le

#### Rapport de la Commission de gestion pour l'année 1959.

La Commission de gestion composée de MM. D. Aubert, E. Altherr et F. Cherix a été convoquée le lundi 7 décembre pour prendre connaissance du rapport présidentiel pour l'année écoulée. Il ressort de la lecture de ce rapport et de la discussion qui suivit que l'activité de la Société a été considérable. Les tâches administratives ont été très lourdes du fait que le Comité s'est attaqué à certaines réorganisations et que la SHSN a tenu ses assises à Lausanne. Les onze séances tenues par le Comité en sont une preuve péremptoire.

Cette dépense d'énergie administrative n'a pas nui à l'activité scientifique qui s'est poursuivie normalement, tant en ce qui concerne les séances que les publications. Les séances purent heureusement se tenir de nouveau dans le cadre plus sympathique de la salle Tissot.

Le déménagement du secrétariat, que souhaitait la Commission de gestion dans son rapport de l'année précédente, va s'effectuer et la Société sera enfin décemment logée.

La Commission de gestion s'est penchée sur l'état des membres et constate avec regret que les diminutions n'ont pas été entièrement compensées par de nouvelles admissions. Elle engage chaque sociétaire à s'efforcer d'attirer de nouveaux adhérents et souhaite que le Comité prenne toutes mesures utiles à cet effet.

L'absence, justifiable cette année, du Cours d'information a probablement joué son rôle dans ce déficit. La multiplication des activités de la Société pourrait provoquer l'adhésion de nouveaux membres, la preuve en étant donnée par les colloques de chimie. La Commission réitère le vœu, formulé en 1958, que le Comité s'efforce d'étudier la possibilité d'organiser d'autres colloques susceptibles d'attirer des personnes qui s'intéressent à d'autres activités que la chimie.

D'autre part, la Commission se pose la question de savoir si la dénomination de la Société correspond encore à son activité actuelle



totale, et si le terme de « sciences naturelles » ne décourage peut-être pas certaines personnes, physiciens ou autres, d'entrer dans la Société. Proposition a été faite en Comité de simplifier et d'appeler la Société, Société vaudoise des Sciences. La Commission de gestion encourage le Comité à poursuivre cette étude.

C'est avec une grande satisfaction que la Commission relève la collaboration active de l'Union des Sociétés scientifiques vaudoises avec la SVSN. Cette collaboration devrait pouvoir être encore intensifiée, la SVSN assurant encore davantage que par le passé le rôle de coordonner ces activités. Malgré toutes les difficultés que cela implique — dont la Commission de gestion se rend parfaitement compte — il serait souhaitable d'établir au début de l'année un plan d'ensemble des activités communes à toutes les sociétés faisant partie de l'association, la SVSN se chargeant de combler les vides.

Pour terminer, nous tenons à remercier vivement le Comité pour l'énorme travail accompli en 1959. Grâce à ses efforts continus, la Société a pu surmonter les difficultés financières et administratives tout en maintenant une activité scientifique normale. Notre reconnaissance est d'autant plus grande que nous savons combien il est devenu difficile à l'heure actuelle de trouver des personnes de bonne volonté disposées à consacrer leur temps libre aux nombreuses besognes que représente la bonne marche d'une société.

Notre reconnaissance va également à notre dévouée rédactrice, Mlle Meylan, qui prend part à tout ce qui touche à la vie de la Société, à Mlle Bouët, secrétaire si consciencieuse. Un grand merci encore à notre présidente, dont la souriante et ferme autorité aura certainement converti tous les antiféministes de la Société, s'il y en avait encore !

En conclusion, nous proposons à l'Assemblée de donner décharge au Comité de son mandat, avec remerciements.

D. AUBERT, Ed. ALTHERR, Fr. CHERIX.

Les deux rapports sont adoptés par l'Assemblée.

M. A. Girardet donne lecture du

#### Rapport du président annuel sur la session de la Société helvétique des Sciences naturelles du 11 au 13 septembre 1959.

Sur proposition de votre délégué au Sénat de la SHSN, j'ai reçu mandat, en juillet 1958, de former un comité chargé de l'organisation de la 139<sup>e</sup> assemblée annuelle de cette société. Venant dix ans après la dernière réunion à Lausanne, en 1949, ce ne fut pas chose facile, et c'est avant tout parmi les personnes rattachées, de près ou de loin, à l'École de pharmacie, professeurs, chargés de cours, assistant et secrétaires, que j'ai trouvé les bonnes volontés qui ont travaillé pendant près de six mois, pour essayer de faire de cette assemblée un succès. Voulurent bien s'y incorporer également, Mlle Hamburger, comme membre du corps enseignant de l'EPUL, M. Bouvier, de l'Institut Galli-Valerio, et M. Winckler, de la Faculté de médecine, pour les sciences les moins représentées à l'Helvétique; pour la presse, M. Frick, qui a une grande expérience de ce genre d'assemblées, ayant déjà fonctionné comme tel à Neuchâtel et à Lausanne; enfin, votre ancien président et votre présidente actuelle.

Ces deux derniers font partie d'office de ce genre de comités, mais l'on s'efforce de les mettre à contribution aussi peu que possible, par égard au temps qu'ils ont consacré à leur tâche de président. Mme Schnorf, cependant, ne l'entendit pas de cette oreille et, toujours prête à me seconder dans les moments qu'elle prévoyait difficiles, m'a rendu d'inappréciables services.

Plus heureux sur ce point que le Comité d'il y a dix ans, nous avons eu la chance de pouvoir confier l'entière organisation des logements à une section de l'ADIL, créée par la commune de Lausanne, il y a deux ans environ.

De nombreux membres de la Vaudoise, plusieurs banques régionales, des industriels du canton, et plus spécialement de Ste-Croix, l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne et l'Université nous ont largement aidés financièrement, alors que, d'autre part, un certain fonds de garantie nous était assuré pour couvrir un éventuel déficit; nous n'avons heureusement pas eu à faire appel à ce fonds, puisque un petit bénéfice a été réalisé, que nous aurons le plaisir de remettre à votre trésorier. Nous réitérons ici à chacun nos chaleureux remerciements.

La réunion annuelle de l'Helvétique est la dernière occasion offerte en Suisse aux représentants de toutes les disciplines scientifiques de se rencontrer. Pour augmenter ces chances de contacts, nous avons organisé trois assemblées générales, avec des conférences sur des sujets généraux susceptibles d'intéresser chacun, un souper-réception au Musée des Beaux-Arts, un souper sur le Jura et un lunch au Casino de Montbenon; nous avons demandé aux sections d'organiser des conférences sur des sujets moins spécialisés que peuvent l'être les communications habituelles; il y eut des films réalisés par la Communauté suisse du film d'enseignement universitaire et de la recherche scientifique.

Ceux d'entre vous qui n'auront pu y assister, ont appris par la presse le sujet des conférences données; je crois que les conférenciers ont réalisé ce que nous leur avions demandé.

Nous voulions faire mieux comprendre les efforts, souvent dénigrés et critiqués, du Fonds national dans sa recherche d'une équitable répartition des fonds mis à sa disposition par le Conseil national et, dans ce but, M. de Muralt a discuté de tous les problèmes avec une parfaite sincérité.

Nous désirions que les physiciens nous disent eux-mêmes qu'ils n'avaient pas l'intention d'accaparer toutes les sommes disponibles pour la recherche scientifique ces prochaines années. Nous espérions que l'on nous ferait entendre quels pouvaient bien être les buts scientifiques de l'envoi de satellites artificiels, et nous avons pensé qu'il était temps que soit soulevée, devant un tel forum, la question de la responsabilité du savant devant sa conscience.

Etant donné les opinions discordantes sur l'influence génétique des explosions nucléaires, il a paru indispensable d'être renseigné sur un nouvel aspect de la recherche dans ce domaine, qui n'utilise plus mouches et souris, mais les bactéries dont le nombre et la vitesse de prolifération permettent d'obtenir rapidement des réponses aux questions posées.

Enfin, cent ans après la publication du livre de Darwin sur l'Origine des espèces, il était opportun que l'on nous décrivît ce



paradis terrestre, ce refuge des temps passés, que représentent les Galapagos, ce futur parc international.

Notre désir était que chacun y trouve matière à intérêt et à discussion et nous espérons n'être pas restés trop éloignés du but.

A. GIRARDET.

*Nomination du Comité.* — L'Assemblée procède au remplacement de M. *Dominique Rivier* en élisant M. *Jean de Siebenthal*, et à la composition du Comité pour 1960 comme suit : Mme *A. Schnorf*, présidente; M. *Jacques Aubert*, vice-président; membres, MM. *Serge Neukomm*, *André Renaud* et *Jean de Siebenthal*.

*Nomination de la Commission de gestion.* — M. *Camille Mermod*, remplaçant M. *D. Aubert*, prend place à côté de MM. *François Cherrix* et *Edmond Altherr*.

*Budget.* — M. *A. Renaud* présente le projet préparé :

<i>Dépenses</i>	BUDGET 1960		<i>Recettes</i>
Frais généraux	Fr. 1800.—	Intérêts et redevances	Fr. 7300.—
<i>Bulletin</i> et <i>Mém.</i>	7500.—	Cotisations	4800.—
Fonds de Rumine		Dons	1000.—
(abonnements)	650.—	Publicité	1000.—
Traitements	3850.—	Divers	
Conférences	400.—	loc. épidiastroscope	250.—
Cours d'inform.	500.—	vente <i>Bull.</i> et <i>Mém.</i>	150.—
Divers: déménagement		Union Stés sc. vaud.	500.—
du secrétariat,	300.—		900.—
	<u>Fr. 15000.—</u>		<u>Fr. 15000.—</u>

*Les cotisations* ne subissent pas de modification.

*L'horaire des séances* pour 1960 est adopté.

M. *Charles Chessex* présente le

#### Rapport d'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature pour l'année 1959.

Si l'année qui s'achève n'a pas permis à notre Commission d'inscrire à son actif des réalisations aussi spectaculaires que celles de l'année dernière, cela ne signifie nullement que nous ayons été inoccupés ou inactifs.

Les mesures indispensables pour assurer l'application du plan d'extension de Noville nous posent une quantité de problèmes délicats à résoudre. Toute cette question est étudiée avec infiniment d'attention par une sous-commission composée de MM. de Beaumont, Vautier et von der Mühl, auxquels M. Plumez a bien voulu apporter une aide appréciée. Il faudra certainement encore bien du temps pour que tout soit absolument au point. Nous pouvons d'ores et déjà, cependant, enregistrer avec beaucoup de satisfaction le fait qu'un contact a été établi avec les autorités de Noville. Nous ne pouvons songer en effet à tenir ces dernières à l'écart de nos préoccupations, et nous avons bon espoir de voir s'établir entre elles et nous une collaboration efficace, pour le plus grand bien de notre réserve.

La Commission de la Pierreuse, que préside toujours le soussigné, nous a fourni un rapport sur son activité durant l'année écoulée. Voici ce document :

« La Commission de la Pierreuse s'est réunie deux fois cette année, le 16 janvier à Lausanne et le 15 août à Château-d'Oex.

» Un grand pas a été franchi avec la signature de la Convention qui lie maintenant la commune de Château-d'Oex et la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature. Cette signature a eu lieu le 15 août, en l'étude de Me Paschoud, notaire à Château-d'Oex. Ainsi, les terrains appartenant à la commune se trouvent maintenant régis par le même statut que ceux de l'Etat, et l'ensemble de la réserve se trouve sous un seul et même régime, ce qui est extrêmement satisfaisant.

» Soucieuse d'assurer à notre belle réserve le maximum de protection, la Commission s'est efforcée et s'efforcera encore d'acquérir des terrains en bordure des limites de la réserve, de façon à constituer une zone de protection, une sorte de couche isolante.

» Le 15 août dernier, nous avons acquis par voie d'achat le terrain de la Belle-Place, propriété de M. Henri Henchoz à Château-d'Oex. Nous avons également signé une promesse de vente avec M. Max Combremont, à l'Etivaz, pour l'achat d'un important territoire sis à proximité du Col de Base. Nous tenons à remercier encore une fois ici M. Edouard Sandoz, grâce à la grande générosité duquel ces achats ont été rendus possibles sans affecter les finances de notre Ligue, ni celles du fonds de la Pierreuse. Nous nous efforçons en outre d'entrer en contact avec d'autres propriétaires, toujours dans le même but. La Landschaft Saanen, qui possède des pâturages en bordure de notre réserve, a consenti spontanément à nous assurer sa collaboration pour l'établissement d'une zone de non bâtir sur ses terrains, ce dont nous lui sommes extrêmement reconnaissants.

» Le Règlement de la réserve, mis au point par une sous-commission présidée par M. Niggli, a été accepté par la commune de Château-d'Oex et pourra entrer prochainement en vigueur.

» La publication de la plaquette annoncée l'année dernière et consacrée à la Pierreuse a subi un sérieux retard. On nous assure cependant qu'elle ne tardera pas à paraître, ce dont nous nous réjouissons fort.»

Commission de la Pierreuse,  
le président : CHARLES CHESSEX.

Le sort de l'Aubonne, si extraordinaire que cela puisse paraître, n'a pas encore été définitivement fixé, ce qui nous permet d'espérer encore une décision sage et raisonnable. Il convient de mentionner ici l'activité intense déployée en faveur de notre rivière par le Comité d'action constitué dans ce but, et qui comprend MM. Jacques de Beaumont et Daniel Aubert, professeurs, Eugène Kuttel, député, et Werner Fahrni, président de la Société vaudoise des Pêcheurs en rivière. Tous ces Messieurs se sont dépensés sans compter et ont d'ores et déjà droit à notre plus vive gratitude. L'assemblée publique tenue à la Salle des XXII Cantons le 22 mai et qui se termina par l'adresse d'une résolution au Conseil d'Etat du canton de Vaud, fut une démonstration éclatante de l'état d'esprit qui anime notre population. Malgré ce succès évident, il a fallu se ré-

soudre à lancer une initiative populaire, à laquelle nous souhaitons d'obtenir le succès escompté.

Nous nous sommes intéressés à un certain nombre de projets et de suggestions tendant à la création de nouvelles réserves naturelles dans notre canton. Les difficultés qui se hérissent sur notre chemin, et qui sont dues en majeure partie à l'incompréhension ou à l'incurable inertie des intéressés, ne nous feront pas perdre courage, mais il est évident qu'elles ont pour effet de retarder singulièrement la marche de notre action. Plus que jamais, nous devons veiller à ce qu'un nombre suffisant — c'est-à-dire aussi grand que possible — de territoires représentatifs de nos divers milieux naturels soient mis à l'abri de la spéculation et de l'industrialisation.

Les objets qui ont retenu notre attention et qui sont actuellement à l'étude sont les suivants : le Bois de la Latte, une intéressante forêt d'aroles sise dans la région de la Pierre du Moëllé, au-dessus de la Comballaz. Notre attention avait été attirée sur ce site il y a quelques années déjà. Dans le courant de l'été, une visite sur place fut organisée, à laquelle prirent part plusieurs d'entre nous, sous la conduite de MM. Graf et Chausson, inspecteurs forestiers. Cette visite nous permit d'acquérir la conviction que nous nous trouvions en présence d'un monument naturel digne en tous points d'être conservé. Des démarches furent immédiatement entreprises auprès des propriétaires de la forêt, mais, fort malheureusement, aucun résultat positif n'est encore intervenu.

Non loin du Bois de la Latte, la région des pâturages d'Argnauaz, de Lioson et de Tanay, dans le haut vallon de l'Eau Froide sur la commune de Corbeyrier, a été l'objet d'un projet de réserve qui nous a été soumis par le Cercle des Sciences naturelles de Vevey-Montreux. Des pourparlers ont déjà été engagés avec le Consortium des propriétaires d'Argnauaz, qui possède ces territoires et qui semble à première vue favorable à notre idée. Nous ne désespérons pas d'arriver à un résultat positif.

Notre attention a été attirée une nouvelle fois sur l'intérêt qu'il y aurait à préserver une partie au moins de la remarquable zone marécageuse qui s'étend, dans la région de Chavannes-de Bogis et Bogis-Bossey, à la source de la Versoix. C'est notre ami et collègue Robert Hainard, président de la Commission genevoise pour la protection de la nature, qui nous a demandé de prendre en mains l'étude de ce problème. Vous savez que c'est dans cette région qu'ont été lâchés les Castors dont on tente actuellement la réacclimatation dans notre pays, d'où l'intérêt particulier des naturalistes genevois pour ce pays si proche du leur.

Ces marais sont en outre bien connus et appréciés des ornithologistes de tout le pays, vu qu'ils sont l'unique site où niche encore, chez nous, ce magnifique oiseau qu'est le Courlis cendré. Une visite sur place a eu lieu dans le courant de l'été, à laquelle ont pris part des représentants de notre Commission et du Comité de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature. Chacun des participants à cette visite a rapidement été convaincu de l'intérêt majeur de ces lieux et de la nécessité de les conserver. Ici encore, la partie ne sera pas facile à gagner : en dépit des regroupements intervenus récemment, le nombre des propriétaires intéressés demeure considérable, ce qui n'est pas fait pour simplifier nos démarches. Et, chose

plus grave, nous avons appris de source sûre que nos voisins français ont des visées d'ordre touristique sur la partie du marais leur appartenant, et que Divonne aurait l'intention d'y faire un lac. Nous nous sommes immédiatement mis en relations à ce sujet avec M. le Professeur Baer, de Neuchâtel, président de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, qui à son tour a demandé à M. Jean Dorst, attaché au Museum d'Histoire Naturelle, de Paris, d'intervenir auprès des responsables de ce projet. Bien que M. Dorst ait répondu à notre demande dans un sens favorable, il ne nous a guère laissé d'espoir, et les chances d'aboutir lui paraissent assez minces. Nous ne perdons pas de vue cet important problème, auquel nous vouerons tous nos soins l'année prochaine.

Nous avons été sollicités de donner notre appui à un projet de protection concernant la tourbière des Mosses. Nous avons bien entendu acquiescé et chargé M. Villaret de l'étude de cette question, qui s'est soldée par un résultat positif.

Nous avons également donné notre appui au groupe de naturalistes et amis de la nature yverdonnois qui s'opposait à un projet de la Municipalité tendant à remblayer et à urbaniser la rive du lac entre l'embouchure de la Thièle et celle du Mujon. C'est là un site qui aurait certainement mérité d'être conservé, moyennant certaines mesures d'assainissement, dans son état actuel, sylvestre et lacustre. A notre grand regret, nos amis yverdonnois n'ont pas obtenu gain de cause et ces lieux devront subir la banalisation à l'ordre du jour.

Nous nous sommes opposés sans succès à la construction d'un nouveau télésiège aux Mosses. Nous avons, à cette occasion, réitéré notre demande aux autorités compétentes qu'un plan d'ensemble soit enfin établi en vue d'une répartition raisonnable de ces moyens de transport.

Le règlement de notre Commission a subi un nouveau changement, en ce sens que son article 2 est, dès maintenant, ainsi rédigé: « Elle (la Commission) est composée de 9 membres, nommés pour quatre ans et rééligibles. Le Chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche et le Président de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature en font partie de droit. »

Cette modification, qui crée une obligation nouvelle, a été rendue nécessaire par le fait que la Commission et la Ligue ne sont plus présidées par une seule et même personne. Ainsi la présence dans le sein de chacun de ces collèges d'un représentant de l'autre rend possible le contact indispensable à une collaboration efficace. Nous nous sommes appliqués aussitôt à rechercher une délimitation précise des compétences et avons convenu des tâches qui incomberont désormais à notre Commission d'une part, à la Ligue et à son Comité d'autre part: la Commission continuera à porter le principal de son effort sur la création de réserves, et c'est la Ligue qui prendra à sa charge la lourde tâche de l'éducation et de la propagande en matière de protection de la nature.

Nous avons eu le chagrin de perdre, au cours de l'année écoulée, deux de nos fidèles auxiliaires, M. Charles Duc, ancien instituteur primaire supérieur; à La Conversion, et M. Adrien Besson d'Apples. Nous garderons le meilleur souvenir de ces dévoués collaborateurs, qui furent tous deux maintes fois à la tâche et dont l'aide nous fut précieuse en de nombreuses occasions.

COMPTES DE LA COMMISSION

*Actif :*

Solde en caisse au 31-XII-1958 . . . . .	Fr. 162.25
Subside de la Ligue suisse . . . . .	» 100.—
Total . . . . .	<u>Fr. 262.25</u>

*Passif :*

Frais de port . . . . .	Fr. 24.85
Timbre caoutchouc . . . . .	» 9.40
Frais de déplacement . . . . .	» 7.—
Cotisation Protection des Eaux . . . . .	» 10.25
Versé au carnet de dépôts BCV . . . . .	» 100.—
Total . . . . .	<u>Fr. 151.50</u>
Solde en caisse au 31-XII-1959 . . . . .	<u>Fr. 110.75</u>

Dès le 1-I-1960, la Commission sera composée de MM. Charles Chessex, méd.-dentiste, président; D. Aubert, professeur, président de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature; J. de Beaumont, professeur, directeur du Musée zoologique cantonal; P. Boven, ancien procureur général; E. Küttel, taxidermiste, député au Grand Conseil; Ch. Massy, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche; J.-L. Nicod, professeur; R. Stucky, professeur; P. Villaret, conservateur de l'Herbier cantonal, secrétaire.

CHARLES CHESSEX.

M. *Florian Cosandey* désirant se retirer de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature, l'Assemblée nomme son remplaçant en la personne de M. *Eugène Küttel* et confirme les autres membres dans leur mandat.

M. *de Beaumont* signale que l'Initiative pour l'utilisation des cours d'eau et pour la sauvegarde de l'Aubonne a recueilli 28 000 signatures.

M. *A. Renaud* s'inquiète du pacage des moutons à Pont de Nant. M. *Chessex* le renseigne sur l'état actuel de la question.

**Conférence.**

*Serge Neukomm.* — *Le rôle de la fumée de tabac et de la pollution de l'air dans l'étiologie du cancer pulmonaire* (av. projections).



## NOTICES NECROLOGIQUES

*Jacques Barbey*

1904-1959.

Originaire de Valeyres-sous-Rances et de Chexbres, Jacques Barbey était membre d'une famille qui a donné de nombreuses preuves de son intérêt pour les sciences de la nature. Il fit ses études de forestier à l'École polytechnique fédérale de Zurich. En 1930, il fut nommé forestier-adjoint de l'Association forestière vaudoise. Cinq ans plus tard, il alla se perfectionner à Paris, où il suivit les cours de l'École supérieure du bois, dont il fut diplômé. Il se rendit ensuite au Canada, y fut d'abord prospecteur en bois, puis directeur d'une entreprise de bois de papeterie.

En 1940, il revint au pays et fut nommé inspecteur-forestier de la ville de Lausanne. Il siégea au sein de la Commission fédérale d'experts forestiers. Sa forte personnalité et son sens des réalités, combinés avec son amour de la nature, firent de lui un forestier qui sut comprendre aussi bien le rôle économique de la forêt que sa valeur de patrimoine naturel à sauvegarder. Député au Grand Conseil, il contribua activement à l'élaboration de la nouvelle loi forestière vaudoise.

Jacques Barbey manifesta constamment un grand intérêt pour les activités de la SVSN, dont il était membre depuis 1944.

*Charles Girardet*

1873-1959.

Charles Girardet est né le 24 avril 1873 à Yverdon. Pharmacien diplômé en 1897, il s'établit à Grandson en 1899 et y pratiqua durant trente ans. Passionné de questions sociales, il fonda la section grandsonnoise des Retraites populaires, aujourd'hui encore l'une des plus importantes du canton; il fit partie du Conseil municipal.

En 1929, il s'établit à Lausanne, où il exerça les fonctions d'inspecteur cantonal des pharmacies; il fut chargé du contrôle des stupéfiants et appelé comme membre au Conseil de Santé. Pharmacien-conseil de nombreuses caisses-maladie romandes et tessinoises, il se consacra aux problèmes concernant les relations entre pharmaciens et caisses-maladie, qui le préoccupaient depuis longtemps, et fit œuvre de pionnier dans ce domaine.

Charles Girardet fut en outre membre du Comité du Syndicat des Intérêts de la Pharmacie suisse, de 1914 à 1923. Il était membre d'honneur de la Société vaudoise de Pharmacie. Il prit sa retraite officielle en 1943, mais garda une grande partie de ses occupations et resta très actif jusqu'à sa mort, le 13 février 1959.

Reçu dans la SVSN en 1896, Charles Girardet était l'un de ses plus anciens membres; il fit, en son temps, de nombreuses excursions botaniques avec Ferdinand Porchet, Maurice Lugeon, Paul Jaccard et M. Henri Faes.



*Eber Landau*  
1878-1959.

Le 30 octobre 1959, neuf jours avant son quatre-vingt-unième anniversaire, est décédé, à Lausanne, le professeur Eber Landau, qui fut, de 1932 à 1950, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine et directeur de l'Institut d'Histologie. Né en Russie, bachelier ès lettres de Riga, E. Landau fit toutes ses études de médecine à l'Université de Dorpat (Esthonie) et fut ensuite, de 1907 à 1913, assistant à l'Institut d'Anatomie de cette ville. En 1909 il devint privat-docent et, quatre ans plus tard, il fut appelé au même titre à l'Université de Berne, qui le nomma professeur extraordinaire en 1915. A Berne, il acquit en 1921 la nationalité suisse. Dès 1923 et pendant neuf ans, il enseigna en qualité de professeur ordinaire d'Histologie et d'Embryologie à l'Université de Kaunas (Lithuanie). En 1932, il fut appelé à la chaire d'Histologie de l'Université de Lausanne, où il donna également le cours d'anatomie et d'histologie du système nerveux central. En effet, le professeur Landau qui avait encore fait plusieurs stages en Allemagne, en France (entre autres d'un an et demi à Paris à la Salpêtrière, clinique Charcot) et en Suisse (poli-clinique neurologique et institut d'anatomie cérébrale du fameux professeur von Monakow), fut dans ce domaine un éminent spécialiste. Après sa retraite, au printemps 1950, il continua ses recherches dans un laboratoire obligeamment mis à sa disposition à l'Institut Galli-Valerio.

Le professeur Landau, qui parlait aisément plusieurs langues et qui était membre correspondant ou honoraire de plusieurs sociétés savantes, a été un chercheur infatigable jusqu'aux derniers jours de sa vie. Quelque 200 publications dans des périodiques scientifiques et trois livres (*Naturwissenschaft und Lebensauffassung*, Berne 1923 ; *Anatomie des Grosshirns*, Berne 1923 ; *Les voies de l'influx nerveux*, Lausanne 1948) en sont le vivant témoignage. Orienté, au début de sa carrière, surtout vers l'anthropologie et l'anatomie comparée et ayant publié de nombreux travaux histologiques sur plusieurs sujets, comme par exemple sur le tube intestinal et la glande surrénale, il concentra son intérêt de plus en plus sur le système nerveux. Déjà en 1917, il avait décrit un nouveau réflexe (réflexe radio-pronateur supérieur). En 1932, il découvrit un nouveau type cellulaire dans l'écorce cérébelleuse, qu'il appela « cellule synarmotique » et interpréta comme cellule d'association, et, en 1937, un nouveau centre nerveux dans le cerveau humain, le « *Clastrum parvum* ». Pendant des années, le mécanisme de la formation de l'Insula de Reil le préoccupa, c'est-à-dire le « phénomène extraordinaire, qu'une partie du cerveau encore superficielle chez les carnassiers devienne un lobe entièrement operculisé chez l'homme » (1944). N'ayant guère de penchant pour la neurologie expérimentale, comme son prédécesseur à la chaire d'Histologie de Lausanne, le professeur N. Loewenthal, E. Landau se servit fort habilement de ses grandes connaissances de l'anatomie et l'histologie comparées du système nerveux et de sa dextérité sur le plan de la technique histologique, qu'il a enrichie de nouvelles méthodes. La dernière période de ses recherches porta sur l'innervation de la cellule nerveuse (1946, 1948) et des organes des sens ainsi que, tout particulièrement, sur l'innervation fine de nombreux organes.

Le professeur Landau n'est plus. Un homme de vieille roche, sobre, un savant désintéressé et un peu philosophe nous a quittés. Dans des conditions de travail primitives, ne disposant que de crédits extrêmement restreints, il a suivi sa vocation d'homme de science. Modeste dans la mort comme il l'était dans la vie, il fut enterré dans la plus stricte intimité. Mais son œuvre scientifique lui survivra.

OTTO BUCHER.

*Edmond Nicole*

1899-1959.

Né le 27 juin 1899, Edmond Nicole a passé toute sa vie à Lausanne, où il est décédé le 22 avril 1959. Au sortir des écoles, il devint le collaborateur de son père, André Nicole, dans sa fabrique de clichés. En 1933, il lui succéda à la tête de l'entreprise familiale. Membre de la SVSN depuis 1946, Edmond Nicole a fait durant de longues années les clichés du *Bulletin* et des *Mémoires* de la Société, non seulement avec une grande conscience professionnelle, mais aussi avec l'intérêt d'un fervent des choses de la nature.

Membre très actif du Club alpin, dont il a fait partie pendant quarante-trois ans, Edmond Nicole était un passionné de la montagne et des voyages, dont il rapportait de très beaux clichés.

*Charles Tschäppät*

1894-1959.

Né à La Chaux-de-Fonds le 2 mars 1894, Charles Tschäppät est décédé à Lausanne le 12 septembre 1959.

Après avoir commencé des études de médecine, en 1912, il partit pour Aix-en-Provence, où il enseigna dans un lycée. Rappelé au pays par la guerre en 1914, il fit preuve d'un inlassable dévouement, en qualité de sergent-sanitaire, durant l'épidémie de grippe de 1918. Dès son retour en Suisse, il avait repris ses études à la Faculté des sciences. Licencié ès sciences en 1918, il y soutint un an plus tard sa thèse : *Contribution à l'étude des albumines par voie physico-chimique*. Assistant de chimie physique de 1917 à 1920, il quitta alors l'Université pour se vouer à l'industrie électrochimique.

Nommé chef de travaux au Laboratoire de Chimie physique en 1934, puis chargé de cours d'électrothermie et d'électrometallurgie à l'EPUL en 1943, il garda toujours le contact avec l'industrie en restant ingénieur-conseil de diverses sociétés électrometallurgiques de Suisse et de l'étranger. Il a fait partie du Comité suisse de la Corrosion et fut à ce titre appelé à donner des conférences à l'étranger.

Elève des professeurs P. Dutoit et M. Duboux, il a publié, en collaboration avec ce dernier, un intéressant travail relevant de la chimie biologique : *Sur une nouvelle méthode de dosage du chlore globulaire sanguin*. Il a présenté l'essentiel de ses recherches sur la physico-chimie des métaux à la SVSN, dont il était membre depuis 1934, et a dirigé plusieurs thèses d'étudiants.

Généreux, curieux de tout, Charles Tschäppät laisse le souvenir d'un homme toujours prêt à rendre service et qui, trop tôt disparu, n'avait pas donné toute sa mesure.

*Au professeur A. Maillefer  
à l'occasion de son quatre-vingtième annive*



*D'après un dessin  
de C. Ed. Guinand*

**L**e comité de la Société vaudoise des Sciences naturelles est heureux d'exprimer au professeur A. Maillefer sa reconnaissance en lui dédiant aujourd'hui ce « Bulletin ». Dans les procès-verbaux des séances du comité de 1908 à 1928, on rencontre continuellement son nom : M. Maillefer était présent chaque fois que le comité cherchait un homme capable et dévoué, et par la suite il n'a pas cessé de collaborer activement à la vie de notre société.

Ses études terminées, M. Maillefer quitte la Suisse pour un bref séjour à Fribourg-en-Brigau auprès du professeur Oltmanns. Revenu à Lausanne, il présente sa thèse de doctorat en 1906 et reste assistant à l'Institut de botanique où il avait été nommé en 1904 déjà. En 1908, année où il commence son cours de privat docent, il accepte, pour quatre ans, le poste de secrétaire de la société. Il n'existait alors aucun secrétariat permanent. Sa nomination de chargé de cours, en 1912, ne l'empêche pas d'assumer la lourde responsabilité d'éditeur du « Bulletin » ; il la conservera durant seize années tout en occupant simultanément, et à nouveau dès 1914, la charge de secrétaire qu'il ne quitte qu'en 1922 pour prendre la présidence. C'est à ce moment qu'est créé, sur son initiative, notre secrétariat permanent apprécié toujours davantage par le comité et par les membres. Mais c'est dans ses fonctions de rédacteur que M. Maillefer a surtout acquis la reconnaissance de la SVSN. Il voue tous ses soins à adapter le « Bulletin » aux circonstances nouvelles ; il crée les « Mémoires » dont le premier fascicule sort de presse sous sa présidence.

Lorsqu'il abandonne les charges officielles de la SVSN, M. Maillefer lui restera fidèle en s'occupant activement de la bibliothèque et en augmentant sans cesse les échanges avec les sociétés étrangères. Cette tâche modeste, mais singulièrement efficace et utile à tous les scientifiques de notre canton, il l'accomplit tout en étant, dès 1919, professeur à la Faculté et en poursuivant ses recherches. Il a largement collaboré à la vie scientifique de notre société en lui communiquant les résultats de ses travaux, qu'il a publiés pour la plupart dans le « Bulletin » et les « Mémoires ».

M. le professeur Pilet, qui dirige le laboratoire de phytophysiologie dont M. Maillefer, il y a cinquante ans déjà, et avec des moyens très modestes, avait pris la première initiative, a bien voulu s'occuper de ce « Bulletin ». Les articles qu'il contient reflètent les divers intérêts du professeur Maillefer. Par l'enseignement varié qu'il fut appelé à donner de 1908 à 1950, la phytophysiologie, la morphologie et la systématique des végétaux, la génétique, l'ont tour à tour occupé. Mais M. Maillefer est avant tout un naturaliste et ses excursions botaniques lui ont donné le prétexte d'approcher d'autres mondes que celui des végétaux, en particulier celui des insectes.

Avec les vœux chaleureux de notre société, nous souhaitons au professeur Maillefer qu'il puisse continuer les recherches que sa retraite, en 1950, n'a pas interrompues, bien au contraire.

A. SCHNORF  
Présidente de la SVSN.



**D**ans son discours d'installation des professeurs ordinaires, en 1949, le conseiller d'Etat Pierre Oguey s'exprimait en ces termes à l'adresse de notre collègue Arthur Maillefer :

*« Il est des hommes qui ont de la peine à trouver la voie qui leur convient. Ce ne fut certes pas le cas du professeur Maillefer qui, dès son jeune âge, s'est passionné pour les sciences naturelles, et plus spécialement la botanique. » Et il soulignait, plus loin, cette « belle carrière, d'une remarquable unité, toute consacrée à la recherche scientifique, persévérante et désintéressée ».*

*Pendant une quinzaine d'années, nous avons partagé avec lui l'enseignement et les responsabilités de notre institut de botanique. En évoquant cette collaboration, quasi quotidienne, nous revoyons notre collègue dans son bureau, où nos entretiens bénéficiaient d'un climat d'amitié que nous n'oublierons pas.*

*Constamment préoccupé par des problèmes, tant biologiques que techniques, il lui arrivait, dans la rue, de croiser des amis sans les voir. Son imagination, toujours en éveil, l'amenait à formuler des hypothèses originales et à concevoir et construire, en technicien habile, des appareils répondant exactement aux exigences de ses expériences, tel son clinostat à plateaux multiples pour l'étude du géotropisme.*

*Systématicien complet, il s'intéressa aussi à la physiologie végétale et à la génétique qu'il fut le premier à enseigner dans notre université. Ses successeurs lui doivent de pouvoir disposer d'une bibliothèque très riche, car il eut le souci de retenir des documents touchant à tous les secteurs de la biologie.*

*Depuis dix ans, notre ancien maître, puis notre collègue, poursuit méthodiquement une œuvre, ingrate aux yeux de certains, mais qui a d'autant plus de valeur que bien rares sont ceux qui ont le courage et la volonté de s'y livrer. Il ne sort plus guère, car chez lui travail et loisirs se confondent. Il a renoncé à ce qui fait habituellement le charme de la retraite, un demi-repos, une demi-activité.*

*L'enthousiasme qui l'anime, aujourd'hui autant qu'autrefois, sa persévérance qui n'a point diminué, suscitent notre admiration, et nous souhaitons de tout cœur qu'il puisse témoigner longtemps encore que l'étude des plantes continue de le rendre, comme il nous l'a dit souvent, parfaitement heureux.*

F. COSANDEY  
Directeur de  
l'Institut de Botanique.



## ERATĂ

Pag.	Rîndul	În loc de :	Se va citi :	Din vina :
Sommaire pag. 3	18	dimenthylique	diméthylique	Autorului
"	23	chamote	chamotte	"
"	33	sistèm	système	"
65	9 de jos	potențional	potențial	"
89	11 de jos	au ajutorul	cu ajutorul	"
94	22 de jos	exprmiare	exprimare	"
97	9 de sus	amic	mic	"
110	5 de sus	$\sigma_{10-30}$ kgf/mm	$\sigma_{10-30}$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
110	4 de jos	$\sigma_{5-10}$	$\sigma_{5-30}$	"
111	1 de sus (Tab. 4)	kgf/mm <sup>2</sup>	$\sigma_{5-30}$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
112	2 de sus (Tab. 5)	kgf/mm <sup>2</sup>	$\sigma$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
137	9	caractéristique	caractéristiques	"
169	9 de jos	continuu	continu	"
197	2 de jos	$s_{\delta} =$	$S_{\delta} =$	"
199	12 de jos	синтезирования	симметризации	"
233	2 de jos	составления	сопоставления	"
248	13	fleèche	flèche	"
341	14 de sus	acetaldehică	acetaldehidă	"
368	9	ajontant	ajoutant	"
392	19 de sus	A. Scleicher	A. Schleicher	"
394	9	à électrodes	aux électrodes	"
394	8	de électrogravimétrie	d'électrogravimétrie	"
394	7 de jos	Geloso	Geloso	Tipografiei
399	2	sistème	système	Autorului
"	6	sistème	système	"
"	7	des bons	de bons	"
"	7	rezultats	résultats	"
"	9	compozition	composition	"

În Tom 4 (18) 1959, articolul tov. prof. O. E. Gheorghiu: Asupra unor sisteme de ecuații funcționale matriciale, p. 13 rîndul 11 de sus în loc de „un singur argument“ se va citi „un singur argument real și pozitiv“.